
Roumanie : bilan de la libéralisation du marché de l'électricité

Description

En Roumanie, le marché de l'électricité a été entièrement libéralisé pour les ménages depuis le 1^{er} janvier 2018. Le prix de l'électricité est désormais librement négocié entre les consommateurs et les fournisseurs. Les tarifs appliqués aux ménages qui n'ont pas changé de fournisseurs doivent désormais être approuvés par l'Autorité nationale de régulation de l'énergie (ANRE), ce qui est une garantie de stabilité. De plus, l'ANRE met à disposition un comparateur de prix pour permettre aux consommateurs d'identifier les meilleures offres dans leur zone de résidence.

Au 1^{er} janvier 2021, la Roumanie comptait ainsi près de 2,9 millions de ménages bénéficiant de contrats de fourniture d'électricité à des prix librement négociés (inférieurs, sur la facture mensuelle, de 6,7 lei -soit 1,38 euro- en moyenne par rapport au reste du marché). Parmi eux, 2,1 millions de personnes étaient clientes d'Enel Energie ou d'Enel Energie Muntenia, ce qui positionne la société Enel (Ente Nazionale per l'Energia Elettrica) comme le leader du marché.

Pour la direction de l'entreprise, cette situation est la conséquence d'un effort commercial important afin de présenter des offres plus compétitives à leurs clients, mais aussi de la mise en place d'un maillage territorial au plus près du consommateur. En effet, Enel dispose désormais de 70 magasins ouverts sur l'ensemble du territoire roumain. De plus, l'entreprise s'est rapidement numérisée et offre des services de gestion en ligne, *via* le compte clientèle MyEnel qui permet à la fois de recevoir ses factures par courriel ou SMS et d'effectuer les paiements en ligne. Les nouvelles offres permettent des paiements échelonnés et l'équipement des logements (climatisation, chauffage central, etc.) Cette modernité de l'offre avec des prix « concurrentiels » serait, selon la direction d'Enel, une des clés de son succès. Les ménages ont jusqu'au 31 mars pour (re)négocier leur contrat avec leur fournisseur.

Sources : *AGERPRESS, Antena 3, CEENERGYNEWS.*

date créée

30/01/2021

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre